

Délibérations du Conseil d'administration n°25 du 13 janvier 2017

Réuni au siège de l'EPCS, 20 av. George Sand, Saint-Denis La Plaine, à 11h44.

Membres du Conseil d'administration : 36

Membres présents et représentés au début de la séance : 27

Délibération n°2017-01 portant approbation du projet de budget initial pour l'exercice 2017 : tableau n° 1 « autorisations d'emplois ».

A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration approuve le tableau des autorisations d'emplois : autorisations d'emplois rémunérés par d'autres personnes morales : 24,1 ETP/ETPT (cf. p. j.)

Délibération n°2017-02 portant approbation du projet de budget initial pour l'exercice 2017 : tableau n° 2 « autorisations budgétaires ».

A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration approuve le tableau des autorisations budgétaires : total des autorisations d'engagement : 346 254 402 € ; total des crédits de paiement : 5 733 312 € ; total des prévisions de recettes : 29 346 823 € ; solde budgétaire (excédent) : 23 613 511 € (cf. p. j.)

Délibération n°2017-03 portant approbation du projet de budget initial pour l'exercice 2017 : tableau n° 4 « équilibre financier ».


A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration approuve le tableau d'équilibre financier pour un total de besoins et de financements de 24 720 173 € et un abondement de la trésorerie de 23 613 511 € (cf. p.j.)

Délibération n°2017-04 portant approbation du projet de budget initial pour l'exercice 2017 : tableau n° 6 « situation patrimoniale ».

A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration approuve le tableau de la situation patrimoniale avec, au compte de résultat, une perte de 804 779 €, une capacité d'autofinancement négative de - 799 779 €, des investissements équilibrés par un financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat pour 2 592 400 € et une diminution du fonds de roulement de 799 779 € (cf. p.j.)

Fait Saint-Denis, le 19 janvier 2017

Le Président du conseil d'administration


JEAN-MARC BONNISSEAU